



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : Stephane.Leclercq@police.belgium.eu

Oupeye

Le 11 avril 2019

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS021/19

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Objet : Convocation du Conseil de Police

Chers concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance qu'un Conseil de Police se tiendra le 24 avril 2019 à **20 heures 00** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Organes – Installation d'un Conseiller de police
2. Finances – Procès-verbal de vérification de caisse 2018/3 – Prise d'acte
3. Finances – Procès-verbal de vérification de caisse 2018/4 – Prise d'acte
4. Marchés publics – Marchés de travaux – Aménagement du poste local de Visé : sécurisation de l'accueil et création d'un bureau supplémentaire – Approbation du mode de passation et des conditions du marché
5. Personnel – Mobilité – Ouverture d'un emploi d'Inspecteur de police (intervention) – Décision
6. Personnel – Requête en renouvellement de mandat du Chef de corps – Prise d'acte et confirmation du lancement de la procédure
7. Zone de Police – Information et communications diverses
8. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (art. 25/2, §2 LPI)
9. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 13 février 2019



Police

SÉANCE À HUIS CLOS

10. Personnel – Admission à la pension de deux membres du cadre opérationnel – Décision
11. Personnel – Mobilité 2018-5 – Nomination de deux Inspecteurs principaux – Décision
12. Zone de Police – Information et communications diverses
13. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (art. 25/2, §2 LPI)
14. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos du 13 février 2019
15. Ordre public – Exposé de Monsieur le Chef de corps sur la problématique des bandes de motards – Information

PAR LE COLLÈGE DE POLICE,

Le Secrétaire du Collège de Police,

Le Président du Collège de Police,

S. LECLERCQ.

A. DEWEZ.